

Je dirai toutefois à l'honorable député de Trois-Rivières qu'il est bien beau de se serrer la ceinture, mais il ne faut pas permettre à certains de n'en point porter. Plusieurs n'en portent pas du tout et ils bénéficient pourtant de toute l'économie en général, de l'augmentation des taux d'intérêt et de l'accroissement du capital sous toutes ses formes, avec la permission plus ou moins tacite du gouvernement actuel. Alors, ces gens-là ou ces institutions-là doivent prendre leurs responsabilités. S'ils ne les prennent pas, le gouvernement devra prendre les siennes et intervenir.

[Traduction]

M. Rose: Monsieur le président, j'aimerais dès le début de mes remarques signaler au ministre quelques questions concernant mes électeurs de Fraser Valley-Ouest. Je voudrais aussi traiter brièvement de ce qui a inspiré quelques-unes des récentes initiatives du ministre des Postes. Comme l'orateur qui m'a précédé, le député de Timiskaming, je ne suis pas spécialiste en matière d'administration postale et je ne prétends pas l'être. Je suis néanmoins tout indiqué—comme le sac de sable que bourre de coups un boxeur—pour encaisser les griefs de ma circonscription et, comme représentant de cette dernière, il est de mon devoir de les signaler au ministre.

Le ministre des Postes me semble vouloir diriger son ministère comme la Bourse. Il conviendra avec moi que les gens ne sont pas des valeurs que l'on cote, à la Bourse des valeurs ou à la Bourse des bestiaux. Ce sont des êtres humains, et comme tels, ils n'aiment pas les ordonnances ou les ordres venant d'en haut sur des questions qui les touchent, quand on ne leur donne ni l'occasion ni le temps de présenter des instances à ce sujet. Qu'importe le ministère ou l'organisme gouvernemental en cause, cette façon de procéder les offusque, et moi aussi.

Je regrette de dire ces choses, car le ministre avait fait sur moi une profonde impression au plus fort de la dernière campagne libérale de leadership. Il était l'homme tout désigné, selon moi, pour diriger le parti ministériel et assurer l'avenir du pays. Mais j'ai changé d'avis car il n'est plus l'éloquent prophète de beaux lendemains, mais un homme d'une perpétuelle arrogance. Son système personnel de défense est survolté, mais je crains que quelques-unes de ses décisions reposent sur un fondement un peu vacillant. La rigidité ou l'inflexibilité dont il fait preuve montre, d'après moi du mépris envers les gens.

Deux bureaux de poste historiques de ma circonscription sont censés être démolis, dont l'un à Port Hammond, auquel on a accordé un sursis, mais au détriment de la population de la région que l'on prive de la distribution du

courrier à domicile. Somme toute, on a dit aux gens qu'ils devaient choisir entre la distribution à domicile ou le bureau de poste, mais qu'ils ne sauraient avoir les deux; dans l'état actuel des choses, c'est à prendre ou à laisser. Je demande au ministre, par votre intermédiaire monsieur le président, pourquoi n'établirait-on pas un service à domicile à partir de Haney, dont le travail est coordonné à celui du bureau de poste d'Hammond? Car le bureau de poste d'Hammond est particulièrement utile aux hommes d'affaires de la région. Il me semble qu'une personne en mesure d'envisager la complexité des moyens de communication et les questions techniques relatives aux satellites devrait pouvoir remédier à un problème aussi simple que celui-là. Je le signale donc au ministre dans l'espoir qu'il pourra y apporter une solution.

L'autre bureau de poste que l'on doit démolir est à Langley, dans la collectivité de Walnut Grove. La pétition monstre que j'ai reçue des habitants de la région prouve bien, à mes yeux du moins, que ces gens ont besoin du bureau de poste. Ce dernier est situé en bordure de la banlieue et toute cette région s'étendra sans doute rapidement d'ici quelques années.

Je m'insurge des plus énergiquement contre la façon dont j'ai été mis au courant de ces problèmes. Ce n'est pas le bureau du ministre qui m'a fait part des initiatives prévues qui toucheront les services postaux de ma circonscription; j'ai appris la nouvelle de mes commettants. Certains de mes commettants m'ont écrit à ce sujet, et je trouve cela déplorable. Comme, je les représente à la Chambre, je ne devrais pas être le dernier à l'apprendre. Le ministre doit sûrement avoir assez le sens des relations publiques et de la simple courtoisie pour savoir que le député devrait apprendre le premier qu'on songe à prendre des dispositions pareilles.

• (3.50 p.m.)

Je suis sûr que d'autres députés ont reçu ce genre de renseignement. Moi pas. On a peut-être informé ces divers bureaux régionaux, où j'imagine les commettants ont pu apprendre ce qui se passait. Quant à moi, je n'en savais absolument rien. C'est une bien triste façon de faire les choses. Je suis sûr que les députés qui appuient le gouvernement ont toujours la chance d'annoncer à leurs commettants les mesures de patronage, celles qui concernent les bureaux de poste, par exemple. On devrait faire preuve d'autant de courtoisie envers les autres députés, même s'il s'agit de transmettre des mauvaises nouvelles. Lorsqu'un député ne reçoit pas le genre de renseignements dont je parle, il devrait faire une